



INSCRIPTION RENCONTRES DE DANSE INCLUSIVE 2023

À renvoyer avant le 17 mars 2023

COORDONNEES ET INFORMATIONS DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

Nom de la structure de référence :

Nom : Prénom :

Téléphone* : Mobile* :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

COORDONNEES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER

Nom : Prénom :

Fonction :

Mobile* :

Adresse électronique :

COORDONNEES DE LA PERSONNE REFERENTE POUVANT ETRE CONTACTEE SUR PLACE

Nom : Prénom :

Fonction :

Mobile* :

Adresse électronique :

Dossier d'inscription à renvoyer par mail à danseinclusive@ffdanse.fr ou par voie postale (20, rue Saint Lazare 75009 Paris), **avant le 17 mars 2023.**

Après réception de votre dossier, vous serez contactés par la FFDanse pour préparer votre venue.

ANNEXE

TABLEAU INSCRIPTION DES DANSEURS

Veillez trouver en annexe de ce dossier, le tableau récapitulatif de vos danseurs qui participeront aux rencontres. Il faudra également y indiquer les informations relatives à la ou aux chorégraphies que vous souhaitez présenter. Vous pourrez également y ajouter les informations concernant les encadrants ou accompagnateurs des danseurs. Merci de remplir un tableau par chorégraphie présentée.

STAGES & ECHANGES CHOREGRAPHIQUES

Une masterclass sera proposée dans les disciplines artistiques, sociales et sportives, aux participants présentant un handicap moteur, en fauteuil ou un handicap mental, au cours de l'événement.

Des temps d'échanges chorégraphiques avec le jury à la fin de l'événement seront également proposés. Les objectifs sont :

- D'apporter des axes d'amélioration éventuels aux différentes propositions chorégraphiques.
- D'appréhender les différentes approches artistiques et sportives de chaque participant.

Merci d'indiquer dans le tableau si vous souhaitez participer aux stages découvertes et/ou aux échanges chorégraphiques.

HEBERGEMENTS

Une liste des hébergements adaptés possibles à Senlis vous sera communiquée ultérieurement.



Retrouvez le règlement des Rencontres de Danse inclusive 2023 en annexe de ce dossier.